

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU Mardi 16 MARS 2021**

MEMBRES PRÉSENTS :

Les enseignantes :

Mme PRIARONE, Mme POUPARD, Mme PHILIBERT, Mme ARMANT, Mme LEBAS, Mme MARTIN, Mr ABRAHAMME, Mme LAGRANGE, Mme LE BIHAN (directrice)

Les auxiliaires de vie scolaire : Mme MASSELIN, Mme SOUSA, Mme NIAKITE

Les parents élus :

AIPEF : Mme HOLVOET, Mme MAILLIER, Mme TARHOUCHE, Mr HAMOUDA, Mme GERMOND, Mme LECOCQ, Mme LEMAITRE, Mme TREFLEZ
PEEP : Mme BREUIL, Mr AIT CHOUT.

Les représentants de la municipalité :

Mme FORTUNATO, élue

Excusés :

M LE BRETON, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Début de la séance : 18:40

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école :

(<http://blog.ac-versailles.fr/carnotfranconville/index.php>).

Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

VIE DE L'ÉCOLE :

- L'enquête ELCS (enquête locale sur le climat scolaire) :

L'an passé, notre demande avait été validée par le rectorat. Nous avons réitéré la demande pour cette année auprès de Mr LEBRETON. Nous attendons la réponse et les dates de passation.

Cette enquête a pour but d'établir un diagnostic du climat scolaire de l'école pour identifier des leviers sur lesquels nous pouvons agir pour l'améliorer. Les élèves de CM1 et de CM2 répondront à un questionnaire qui leur est dédié en salle informatique. La passation dure environ 40 minutes. Normalement, cette enquête devrait avoir lieu juste avant les vacances d'avril ou après avec le CPC chargé de l'informatique : Monsieur Silva.

Les parents des élèves de cycle 3 seront également invités à répondre à un questionnaire ainsi que l'ensemble de l'équipe enseignante et le personnel du périscolaire (avec l'accord de la mairie.)

Les modalités d'accès au questionnaire seront transmises aux familles la semaine précédant l'enquête.

La sécurité :

Un exercice d'évacuation alerte incendie a été réalisé le jeudi 11 mars. Le temps d'évacuation a été de 2 minutes 30. Pour rappel, au mois de septembre, nous avons évacué l'école en 4 minutes. (Cette fois-ci, les classes de maternelle n'étaient pas présentes)

Présence de l'agent de sécurité aux abords de l'école :

La brigade incivilité tourne sur les écoles et pour le moment, elle n'intervient pas sur l'école Carnot.

Le premier portail donnant sur l'avenue Carnot est désormais fermé entre 11h40 et 13h20 à la demande du Centre de Loisirs pour une question de sécurité.

Prévention COVID :

Un agent municipal se rend quotidiennement à l'école de 13h30 à 14h30 pour désinfecter les points de contact.

Une campagne de détection de la COVID19 (tests salivaires) est organisée le lundi 22 mars à l'école puis toutes les 4 à 6 semaines. Le test est proposé à l'ensemble des familles, leur consentement est obligatoire. Le résultat des tests est confidentiel. Globalement, les parents ont répondu de manière positive.

Les tests sont aussi proposés aux enseignants.

Bien entendu, si une classe venait à fermer, la continuité pédagogique serait assurée.

Remerciements à la municipalité pour l'octroi d'une boîte de masques à chaque élève, ce qui permet de soulager certaines familles et qui nous permet d'en avoir en réserve pour les enfants qui oublient...

Les activités physiques et sportives :

Elles ont lieu uniquement dans la cour de l'école. Elles sont proposées conjointement par Lucille GOURNET, Etaps de la ville et l'enseignant.

Chaque classe bénéficie d'une intervention d'une heure par semaine.

Les évaluations :

Le LSU du premier semestre a été remis aux familles en janvier par l'intermédiaire des élèves. Un rendez-vous téléphonique a été proposé à l'ensemble des familles. Les entretiens continuent à ce jour.

Un second livret scolaire sera remis aux familles au mois de juin. Les modalités de restitution seront fixées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Les élèves des classes de CM1-CM2 et de CM2 ont passé des évaluations sur la compréhension en lecture au mois de décembre. Les élèves ont travaillé sur quatre

textes (deux textes littéraires, un texte composite et un texte documentaire). Ils ont permis de mettre en évidence les stratégies employées par les élèves dans la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines.

Les élèves de CP ont passé la deuxième partie des évaluations nationales portant sur les domaines du français et des mathématiques.

Les résultats des élèves sont conformes aux observations du travail réalisé en classe et très proches de ceux de l'ensemble des écoles de la circonscription. Les résultats ont été restitués individuellement aux familles.

Certains élèves bénéficient depuis le 8 mars de l'intervention de Mme MARTIGNON FAY, enseignante poste E, membre du RASED. Elle intervient auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissages. Ils sont regroupés par groupe de 5 et ont été constitués en fonction des besoins.

Ces interventions concernent également les élèves de niveau CE1.

La difficulté que nous rencontrons est de pouvoir réserver un lieu propice à l'accueil de ces groupes, en adéquation avec les apprentissages et les activités proposés.

Actuellement, ils sont accueillis dans la salle informatique qui accueille également le mobilier retiré des classes pour respecter au mieux la distanciation entre les élèves.

PERSPECTIVES POUR L'AN PROCHAIN et AMENAGEMENT DES LOCAUX :

A la rentrée de septembre 2021, l'école accueillera une classe supplémentaire, soit 11 classes, en raison de l'augmentation des effectifs. La capacité d'accueil sera d'environ 303 élèves.

En septembre 2020, l'effectif était de 252 élèves.

Actuellement, nous accueillons 268 élèves.

En septembre 2021, nous devrions accueillir 293 élèves (données du mois de novembre 2020).

Avec l'accueil de deux classes de maternelle, un aménagement des salles disponibles nous semble indispensable pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

Nous souhaitons à nouveau disposer d'une bibliothèque.

Il est prévu qu'une seule classe de maternelle reste du côté élémentaire en septembre 2020. L'ouverture de la 11^{ème} classe pourrait être installée dans la classe de maternelle actuelle (grande section).

Propositions :

Réaménager la salle de motricité (qui n'a plus d'utilité) du premier étage en salle polyvalente.

Réinvestir la salle de bibliothèque qui serait mitoyenne de la salle polyvalente.

La salle polyvalente pourrait être utilisée pour accueillir les groupes d'élèves pris en charge par le poste E et ainsi rendre à la salle informatique sa fonction première.

La salle polyvalente est également utilisée par le Centre de Loisirs.

Le bureau de la psychologue scolaire serait débarrassé de l'ensemble des livres actuellement stockés dans cette salle. Il serait plus accueillant pour les familles et les enfants.

Une réunion concernant le réaménagement des salles est prévue le vendredi 9 avril à 8h30 avec les représentants de la mairie.

Les parents se proposent de nous aider pour réaménager la bibliothèque et la salle polyvalente.

L'augmentation des effectifs n'aura pas d'impact sur l'accueil des élèves à la cantine car la capacité d'accueil de la salle est de 310 enfants.

LES PROJETS EN COURS ET A VENIR

En dépit de la situation sanitaire, nous avons réussi à maintenir et à proposer de nombreux projets, grâce notamment à la participation de la mairie.

- *Défi-tice* sur le thème de « devenir citoyen » pour les classes de CPB et de CE1-CE2
- *Spectacles* : si certains ont été annulés, d'autres vont pouvoir avoir lieu sous des formes diverses.
Pour les classes de CM1-CM2 et de CM2, le spectacle TCHATCHE a été enregistré et sera diffusé via les TNI.
Pour la classe de CP-CE1, le spectacle CYRANO aura lieu dans la salle de motricité de l'école maternelle, une représentation est également proposée à la classe de CE2.
- *Ecole et cinéma* : Mme POUPARD propose une sélection de films aux élèves de la classe de CE2.
Six films sont diffusés et sont support d'un travail :
 - Le roi et l'oiseau de Jacques Prévert
 - Là-haut de Pete Docter
 - Mon voisin Totoro de Hayao Miyazaki
 - Tout en haut du monde de Rémi Chayé
 - King-kong de Merian C.Cooper
 - Le chant de la mer de Tom Moore
- *Un auteur dans la classe* :
Les classes de CPA et de CPB accueilleront Jean Charles SARRAZIN.
Les classes de CE1, CE1-CE2 et de CE2-CM1 accueilleront Nathalie BRISAC.

Nous ne savons pas si l'exposition pourra avoir lieu cette année. Tout dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

- *Permis Piéton* : à l'ensemble des élèves de CE2
Intervention de des agents de la police municipale le lundi 15 mars.
- *La brigade équestre* : rencontre avec les élèves pour échanger sur leur rôle et leurs missions. Ils abordent aussi le binôme qu'ils forment avec leur cheval.
L'objectif est le respect des règles et la citoyenneté mais aussi de créer du lien avec les enfants afin qu'ils en aient une image sécurisante et positive.
- *Participation à « la grande lessive »* qui aura lieu le jeudi 25 mars. Chaque participant crée un « jardin suspendu », thème de cette journée, qui sera exposé, suspendu, à une corde à linge dans les allées de l'école.

- *Projet « échecs »* : les élèves des classes de CM1, CE2-CM1 et CM1-CM2 bénéficient de 10 séances d'une heure d'initiation à la pratique des échecs. Ils seront encadrés par deux moniteurs du club d'échecs de Franconville. Les séances ont débuté le 12 mars.
- Les élèves de CM2 se rendront à Chantilly le jeudi 20 mai pour une visite du château et des jardins. Cette sortie est offerte par la Caisse des écoles, cadeau de fin de scolarité primaire.
- Une « *classe sans cartable* » sera proposée aux classes de CM1-CM2 et de CM2 en remplacement de la classe de découverte initialement prévue. Elle aura lieu du 21 juin au 25 juin sur le thème de la robotique. Deux intervenants viendront dans chaque classe pour construire deux robots et apprendre aux élèves à les programmer. La semaine se terminera par la visite de l'Exploradôme de Vitry-sur-Seine. Le coût de cette semaine est de 149 euros par élève. Les deux subventions (celle obtenue l'an passé et celle de cette année) permettront de baisser la participation des familles. Une assurance a été souscrite, qui en cas de fermeture des écoles dans le cadre d'un confinement, permettra un remboursement intégral des sommes perçues. Les familles ayant versé l'an passé un acompte ou la totalité du séjour seront remboursées de la différence.

La séance est levée à 20h00.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 8 juin 2021.

La directrice :

Mme LE BIHAN

La secrétaire de séance :

Mme ARMANT

Les parents
élus